

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

22 Août 2014

PRESENTS : Jean-Jacques LAVALLADE, Colette MOUSNIER, Jocelyne LETURGIE, Valérie DUTROP, Catherine PEROUX, Pascal DELAVERGNAS, Alan BROOKE, Patrice DELAVALLADE

Absents excusés : Sylvain BREGEON, Rudolph WIJBURG, DAUCHY Hervé

Ordre du jour :

- Renouvellement des contrats de Mesdames PATRY et BOUTHINON,
- Lancement travaux lavoirs,
- Cabinet médical,
- Achat outillages pour Cantonniers,
- Renouvellement des drapeaux,
- Pavoisement des Ecoles,
- Décision Modificative Commune,
- Validation nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'intervention et de prévention scolaire de PIEGUT-PLUVIERS,
- Questions diverses.

1/ RENOUELEMENT DES CONTRATS DE MESDAMES PATRY ET BOUTHINON,

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que pour le bon fonctionnement des services, il y a lieu de renouveler les contrats de travail de Mesdames PATRY et BOUTHINON, personnels liés aux écoles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De renouveler ces 2 contrats de travail pour une période du 2 septembre 2014 au 3 juillet 2015 inclus,
- Dit que la rémunération mensuelle se fera sur la base de l'indice majoré 321, avec le supplément familial de traitement, les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante,
- Dit qu'elles pourront être appelées à effectuer des heures complémentaires tout au long de leurs contrats,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de travaux

2/LANCEMENT TRAVAUX LAVOIRS

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de procéder à la mise en concurrence concernant les travaux de réhabilitation des deux lavoirs inscrit au Budget primitif 2014. Il indique qu'il a demandé un devis à un artisan.

3/ CABINET MEDICAL

Monsieur le Maire fait un point bref sur la situation des médecins à Bussière-Badil

4/ ACHAT OUTILLAGES POUR CANTONNIERS

Monsieur le Maire indique qu'il a demandé un devis pour acheter une meuleuse et un poste à souder. Le montant s'élève à 500 euros.

Le Conseil Municipal accepte cet achat.

5/RENOUELEMENT DES DRAPEAUX

Monsieur le Maire indique qu'il est vraiment urgent de remplacer les drapeaux car ils sont très abimés.

6/ PAVOISEMENT DES ECOLES

Monsieur le Maire présente La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 qui prévoit le pavoisement des écoles avec la devise de la république, le drapeau

tricolore et le drapeau européen ainsi que l'affichage dans les locaux des écoles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Le Conseil Municipal décide de commander l'écusson de la République non personnalisé, les drapeaux tricolores et européens ainsi l'affiche de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (avec le cadre) auprès de la société Fabrègue, pour un prix de 350 € TTC maximum pour les deux écoles.

7/ Décision Modificative Commune

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de procéder à un virement de crédit afin de valider les achats précédents (giro-meuleuse-poste à souder).

8/VALIDATION NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTERVENTION ET DE PREVENTION SCOLAIRE DE PIEGUT-PLUVIERS

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Intervention et de Prévention Scolaire de Piégut-Pluviers en date du 9 Juillet 2014. Il y a donc lieu d'entériner ces nouveaux statuts. Le Conseil Municipal valide la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Intervention et de Prévention Scolaire de Piégut-Pluviers.

9/QUESTIONS DIVERSES.

Colette MOUSNIER souhaite évoquer la cabane de chasse.

Le nouveau président de chasse a demandé à la Commune de réparer la toiture.

Monsieur le Maire indique que la cabane de chasse appartient à la Commune et qu'il faut acheter le nécessaire pour recouvrir le bâtiment.

Patrice DELAVALLADE demande s'il est possible d'utiliser le terrain de tennis.

Monsieur le Maire lui répond que même s'il n'est pas encore restauré ceux qui le souhaitent peuvent aller jouer au tennis.

Rudolph WIJBURG dit qu'il n'est pas possible de tout faire en 4 mois.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que l'Entreprise BONNEFOND va venir courant septembre pour les travaux de voirie.

Catherine PEROUX demande s'il est possible de reboucher les trous sur la route des tuilières.

Monsieur le Maire lui indique que c'est une route intercommunale cependant le cantonnier va déposer de l'enrobé.

Alan BROOKE demande à Monsieur le Maire de bien vouloir demander à la SEMIPER de nettoyer les abords du Banaret.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les 3 agents titulaires perçoivent une indemnité en fin d'année. Il indique au conseil municipal qu'il souhaite continuer à verser le même montant à ces agents.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'avoir une réflexion concernant la mise à disposition de l'ancien local de la coiffeuse appartenant aujourd'hui à M et Mme MOSS.

Catherine PEROUX propose un café littéraire.

La séance est levée à 22h35